

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

162X20

COMMISSIONS MUNICIPALES

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit par l'Administration, soit à l'initiative de ses membres.

Afin de faciliter le travail de cette instance, il est proposé de procéder à la désignation au scrutin secret des représentants qui siégeront dans les 4 commissions créées dans les domaines suivants :

- **Administration de la Cité** : Finances, Informatique, Prévention des Risques, Réglementation Générale et Vie Publique, Gestion des Ressources Humaines
- **Animation du Territoire** : Communication, Culture, Coopération décentralisée et Citoyenneté, Economie, Evènementiel et Vie Association, Sports
- **Cohésion Sociale** : Education, Jeunesse, Santé, Politique de la Ville et Démocratie Participative, Tranquillité Publique, Vie Sociale et Solidarité
- **Aménagement, Développement Urbain, Qualité des Espaces et du Patrimoine Public** : Urbanisme, Foncier et Sig, Grands Projets, Environnement, Bâtiment, Energie, Parcs et Jardins, Voirie, Habitat, Cause animale.

Il est proposé de faire présider ces commissions par le Maire ou l'Elu désigné lors de la première réunion de la dite commission.

Le CONSEIL MUNICIPAL est donc invité à procéder à l'élection des 11 représentants qui siégeront dans les commissions municipales selon liste ci-annexée. Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder au vote à main levée, des listes uniques ayant été déposées

Administration de la Cité :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Animation du Territoire :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cohésion Sociale :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Aménagement, Développement Urbain, Qualité des Espaces et du Patrimoine Public :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

ANNEXE

Administration de la Cité :

VILLE Audrey
MUSSO Jean-Philippe
PEREZ Laura
FARCI Claude
BOISGARD Patricia
DARDENNES Julien

LEONETTI Jean-Marc
REYNAUD-FIORILE Joëlle
AMARO Romain
COCH Emeline
INAUDI Rosy

Animation du Territoire

LONG Didier
SLISSA Monique
BOUCHET Grégory
GIALLO Audrey
TONARELLI Pierre
BITTARD Mihaela

AUREILLE Aline
GORLIER-LACROIX Solange
SCAMARONI Michel
FUSONE Maximilien
INAUDI Rosy

Cohésion Sociale

DESROCHES Joël
AUREILLE Aline
CHAVE Sophie
TCHELEKIAN Caroline
VASSALO Carine
BALTZ Joëlle

PASQUALETTO-AMIEL Agnès
DELAVEAU Cathia
AMARO Romain
COCH Emeline
INAUDI Rosy

Aménagement, Développement Urbain, Qualité des Espaces et du Patrimoine public

VEGA Fabrice
SLISSA Monique
LEONETTI Jean-Marc
REAU Sylviane
PATOT Gérard
LEUCA Vincent

MUSCAT Serge
CABRAS Jean-Claude
SCAMARONI Michel
FUSONE Maximilien
INAUDI Rosy